

PLAN DE FORMATION SSIAP 1

AGENT DE SECURITE INCENDIE ET D'ASSISTANCE A PERSONNE

(Conforme à Arrêté du 02 Mai 2005 modifié)

Reglementation:

« La surveillance des établissements doit être assurée pendant la présence du public. De plus, en fonction de son type et de sa catégorie, le personnel attaché à la sécurité dans l'établissement doit être titulaire de la qualification attachée à son emploi. » (Art. MS 45, MS 46 et 48 du règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les Etablissements Recevant du Public.) et (Arrêté du 02 mai 2005 modifié le 30 décembre 2010)

Nombres de Participants : 12 personnes maximum par session

Pré requis :

- ✓ Aptitude médicale (certificat de moins de 3 mois)
- Évaluation de la capacité à retranscrire des anomalies sur une main courante
- Etre titulaire de l'une des attestations de formation au secourisme suivantes :
 - PSC 1, de moins de deux ans ;
 - Sauveteur secouriste du travail (SST) ou PSE
 1, en cours de validité

<u>Objectif</u>: Permettre au stagiaire, d'acquérir les compétences nécessaires aux fonctions d'agent de sécurité incendie



Programme de la Formation SSIAP 1:

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

THEORIE

- Connaître le comportement du feu et son action sur l'établissement
- Connaître les procédures et les consignes
- Connaître les principes de la réglementation incendie dans les ERP et les IGH
- Connaître les installations techniques sur lesquelles il est susceptible d'intervenir
- Effectuer l'entretien de base des principaux matériels de sécurité incendie

PRATIQUE

- Visites applicatives
- Mises en situation d'intervention
- Connaitre les limites de son action
- Effectuer l'extinction des feux naissants



Les Moyens Pédagogiques :

- Etudes de cas
- Mise en pratique sur différents scénarios
- Supports pédagogiques remis aux stagiaires.
- Supports techniques :
 - o Vidéoprojecteurs,
 - o Extincteurs / Bac écologique
 - Machine à fumée froide pour les mises en situation
 - O De bloc alimenté d'éclairage de sécurité.
 - o Groupe électrogène.
 - D'un système informatisé de réponses pour les QCM.
 - Vidéos: Feu dans une pièce, feu sinistre réel, désenfumage, ascenseur, IGH, chantiers, constructions.

- Livres fournis aux stagiaires : ICONE GRAPHIC SSIAP1/2/3.
- Différents codes : urbanisme, code de la construction et habitation, travail, environnement.
- o Réglementation ERP/IGH.
- Modèles d'imprimés : fiches consignes, mains courantes, permis feu, registre sécurité.
- Movens de communications mobiles.
- Moyens informatiques, logiciel planning.



Organisation de la Formation SSIAP 1 :

<u> DUREI</u>

• SSIAP 1 : 77h (2 semaines + 1 journée d'examen)

Informations complémentaires :

► HORAIRES de formation

9h / 12h30 et 13h30 / 17h

CENTRE DE FORMATION Saintes

Z.I des Charriers 11 rue des Brandes 17100 Saintes

Contact: M. Sanchez Pascal Tel: 05.46.98.39.71 Mèl: ps@groupe-szelest.fr

> SESSION

Dates des prochaines sessions disponibles sur notre site internet : http://groupe-szelest-formation.com/

Obtention du diplôme SSIAP 1 après examen Conforme aux dispositions prévues par l'arrêté du 02/05/2005

